

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
11

Membre excusé
avec procuration
1

Membre excusé
1

Membres absents
2

Séance du 1^{er} décembre 2022
dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le premier décembre de l'an deux mille vingt-deux)
sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents : 11

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT,
M. Mathieu GARÉ, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Maryse LOUIS,
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO,
M. Eddie WAESELYNCK

Excusé avec procuration : 1

M. Fernand THUET procuration à Madame MEYER

Excusée : 1

Mme Rachel BAECHTEL

Absents : 2

M. Gilbert GOEPFERT
Mme Danielle GRUMET

SOUS-PREFECTURE

13 DEC. 2022

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

**8. Décision modificative n°1 du budget 2022 – Budget annexe de la Résidence
Autonomie**

Section de fonctionnement :

Imputation	Dépense	Recette
60612E Energie - Electricité	6 500 €	
60613 Chauffage urbain	10 500 €	
60623 Alimentation	-500 €	
60628 Autres fournitures non stockées	500 €	
60631 Fournitures d'entretien	500 €	
615228 Entretien et réparations (bâtiments)	2 300 €	
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 000 €	
6232 Fêtes et cérémonies	1 000 €	
6262 Frais de télécommunications	4 600 €	
6288 Autres services extérieurs	-4 500 €	

.../...

63512	Taxes foncières	1 000 €	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 500 €	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	100 €	
7066	Redevances services à caractère social		-100 €
7473	Subventions du Département		27 300 €
75888	Autres produits de gestion courantes		1 300 €
TOTAUX		28 500 €	28 500 €

Section d'investissement :

Imputation		Dépense	Recette
21848	Mobilier	1 000 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	-1 000 €	
2313	Constructions	100 €	
281848	Amortissements des immobilisations (mobilier)		100 €
TOTAUX		100 €	100

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- d'approuver l'inscription au Budget annexe 2022 des modifications exposées ci-dessus

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 05 décembre 2022

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :



Valérie MEYER